

LE PETIT JOURNAL



Octobre 2013

CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le

Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et

en cas d'urgence

vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Serge Silveti
06.79.79.94.67

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

LE MOT DU MAIRE

Point sur les travaux en cours

Traversée de notre village !

Les travaux se terminent. L'échéance du 30 octobre a été respectée pour le revêtement de la route. Il reste l'aménagement des espaces verts et quelques finitions qui devraient être réalisés courant novembre.

L'importance de ces travaux, de compétence intercommunale, a entraîné quelques gênes. Merci pour votre patience !

Cet important aménagement change les habitudes des riverains. Merci de ne pas stationner les véhicules sur les trottoirs et de veiller à éviter les fuites d'hydrocarbure qui tachent et abiment le revêtement.

Presbytère

La réunion « point zéro » avec les entreprises sélectionnées et le maître d'œuvre a eu lieu ce jeudi 31 octobre. Les travaux vont donc pouvoir débuter.

Chauffage à l'église

L'installation gaz actuelle étant obsolète, la municipalité a décidé de la remplacer par une installation électrique système infrarouge. L'installation devrait être fonctionnelle pour la fin de cette année.

Cimetière

Initialement prévus avant la Toussaint, les travaux de relevage des tombes débiteront courant novembre. Des travaux de restauration des murs de restauration seront également réalisés.

11 Novembre

Rendez-vous à 10h30 devant le monument aux morts pour la cérémonie. Cette cérémonie sera suivie, à la salle polyvalente, par la remise de la médaille de Verdun à la famille HILDEBRAND ainsi que de la présentation de deux expositions :

- « Haudainville en 1913, ses habitants, ses militaires sous les drapeaux et le contexte avant la guerre »
- Exposition photographique réalisée par des étudiants du Lycée Vauban en voyage de mémoire en Bosnie-Herzégovine du 13 au 16 mai 2013

A bientôt.

Votre Maire, Louis KUTSCHRUITER



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 13 décembre à 20h30

ETAT CIVIL

Naissance :
Mya PREUD'HOMME-SOBKOW
le 9 octobre 2013





DELIBERATIONS

Modification budgétaire :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin de régler les factures à venir dans le budget des eaux, il est nécessaire de faire les modifications suivantes :

Dépense : Article 6541 : + 300 €

Article 022 (dépenses imprévues) : - 300 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte les modifications comme proposées et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Renouvellement de la Convention avec VEOLIA :

La convention pour l'entretien du réseau public de distribution d'eau potable est arrivée à échéance et il y a lieu de la renouveler.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte le renouvellement de la convention à compter du 1^{er} janvier 2013 pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2017 et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Tarif Salle des fêtes :

Suite à une demande faite par une association (SAV Section musculation) n'étant pas basée sur le village, il est nécessaire d'instaurer un barème horaire pour la location de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Dit que le prix de location horaire de la salle polyvalente est de 20,00 €.
- Accepte que la salle polyvalente soit louée à l'association SAV SECTION MUSCULATION, sise 12 bis Avenue Gaston DEMENOIS 55430 BELLEVILLE pour l'activité CHI GONG, le lundi à 18 h du 1^{er} novembre 2013 au 30 juin 2014.
- Dit que la Commune se réserve le droit de disposer de la salle si des manifestations communales doivent avoir lieu les jours de location, avec un préavis de 15 jours.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Chauffage Eglise :

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la nécessité de revoir le mode et l'installation du chauffage dans l'Eglise et précise que trois devis ont été reçus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Dit qu'une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général de la Meuse,
- Retient l'entreprise Joël LEQUY pour les travaux de réfection du chauffage de l'Eglise pour un montant de 7 062 € TTC,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

INFORMATIONS

Traversée du village : La circulation sera coupée du 28 au 31 octobre afin de poser les enrobés. Les espaces verts resteront à faire.

Le monument aux morts est en cours de rénovation. Le Souvenir Français subventionne ces travaux à hauteur de 600 €.

C.C.A.S : Une réunion du conseil d'administration a eu lieu le 16 octobre afin d'arrêter le choix du menu qui sera servi par le « Chaudron Fleuri » le 1^{er} décembre à nos aînés. Le prix du repas pour les personnes extérieures est fixé à 30 €.

La distribution des colis dont la composition a été retenue ce même jour, concernant les personnes de plus de 70 ans ne pouvant pas être présentes au repas, aura lieu le 7 décembre à 14h par les membres du bureau.

INFORMATIONS (suite)

Travaux presbytère : La réunion d'ouverture des plis suite à l'appel d'offre a eu lieu le 18/09/2013 et les entreprises retenues sont :

- Lot n° 1: gros-œuvre SAS MAZZIA
- Lot n° 3: menuiserie extérieure SARL HOUSSARD
- Lot n° 4: menuiserie intérieure EURL LEOPOLD
- Lot n° 5 : plâtrerie-isolation ISO PLAQUISTE
- Lot n° 6 : électricité-VMC BRIZION Emmanuel
- Lot n° 7 : plomberie-sanitaire chauffage et forage VICHERAT JP
- Lot n° 8 : revêtement de sol SAS MAZZIA
- Lot n° 9 : peinture PETITJEAN et FILS

Le projet intègre le chauffage des deux appartements créés, le logement attenant ainsi que la mairie. Ces locaux seront chauffés grâce à deux pompes à chaleur en cascade, avec relève d'une chaudière gaz si grand froid et eau chaude sanitaire.

Le retour des demandes de subvention accordées sont pour l'instant : 42 000 € par le Conseil Régional et 4 700 € pour l'aide parlementaire. Sont en attente les aides du Conseil Général, du GIP et d'EDF.

Conseil d'école : Une réunion s'est déroulée le 17 octobre afin de présenter le conseil des parents d'élèves nouvellement installé. Un bilan sur les travaux, la répartition des frais de fonctionnement de l'année 2012/2013 avec la commune de Belrupt ainsi que la fréquentation de l'école pour la rentrée 2013/2014 à savoir 148 élèves parmi lesquels 29 enfants de Belrupt ont été évoqués. La synthèse sur les retours de l'enquête pour les nouveaux rythmes scolaires devant être appliqués à la rentrée 2014 a été présentée.

Cérémonies des 10 et 11 novembre : Une cérémonie doit avoir lieu le 10 novembre au Monument de la Victoire à VERDUN pour le partage de la flamme avec la participation de quelques enfants de HAUDAINVILLE.

La cérémonie du 11 Novembre sur la commune débutera à 10 h30. Une remise de médaille à la famille HILDEBRAND aura lieu à cette occasion

Une exposition sur la vie du village en 1913, présentée par Monsieur ROUSSEL ainsi qu'une exposition sur la Bosnie par Monsieur JADOT se feront à la salle polyvalente.

Communauté d'agglomération : Une mauvaise nouvelle pour le Nord Meusien, la CDCI a refusé la constitution d'une communauté d'agglomération autour de Verdun au 1^{er} janvier 2014.

NOUVELLE ACTIVITÉ À LA SALLE POLYVALENTE : LES LUNDIS DE 18H À 20H

Le qi gong, chi gong ou chi kung, est une gymnastique traditionnelle chinoise et une science de la respiration, fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale, et associant mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. Le terme signifie littéralement « exercice (gong) relatif au qi », ou « maîtrise de l'énergie vitale ».

Cette activité était déployée à BELRUPT. La salle de 100 m² n'étant plus suffisamment grande pour répondre à la demande et à la pratique de cette activité dans des conditions correctes, notre commune a été sollicitée pour une location de la salle polyvalente.

Déjà quelques Haudainvillois pratiquent cette activité. Il reste quelques places.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter M. AYME Daniel au 03 29 86 52 23 ou au 06 33 90 85 08.

AGENDA



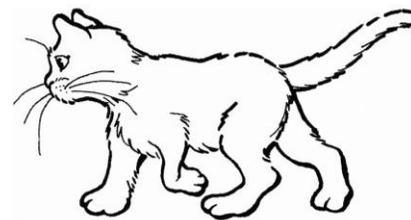
- **Dimanche 1^{er} décembre 2013** : Repas des aînés

- **Samedi 7 décembre 2013** : Distribution des colis

- **Dimanche 8 décembre 2013 à 15h** à la salle polyvalente : Spectacle de Saint-Nicolas

CHATS ERRANTS !

Les griefs contre les chats errants sont nombreux...



Faut-il les nourrir ?

Sachez qu'il est interdit de nourrir les chats errants sur la voie publique. Il est interdit d'attirer les animaux aux abords des habitations et/ou de jeter de la nourriture pour attirer chats et pigeons. Ce nourrissage peut être puni d'amende.

Toute considération légale mise à part, si vous choisissez de nourrir des chats errants, vous devez, en même temps commencer à les faire stériliser. L'un ne va pas sans l'autre !

En moyenne, une chatte errante a entre 1 et 2 portées par an qui donneront à chaque fois 3 ou 4 bébés qui seront capables de se reproduire dès 6-7 mois. En l'espace de 2 à 3 ans, vous serez littéralement débordé par le nombre.

La prolifération de ces chats finit par causer des nuisances au voisinage en terme :

- d'odeur : l'urine des mâles non castrés empestent (ils marquent leur territoire),
- de bruit puisque les mâles hurleront lors des bagarres et que les femelles brailleront pendant leurs chaleurs,
- de détérioration et d'hygiène puisqu'être nourris par vous ne les empêchera pas de fouiller les poubelles et de répandre les ordures.

Alors, nous pouvons entendre « Faut-il les laisser mourir de faim ? ». Quand on se mêle d'intervenir dans la sélection naturelle, il faut le faire de façon à ce que notre intervention ne crée pas encore un problème plus grave.

ENCORE DU VANDALISME !



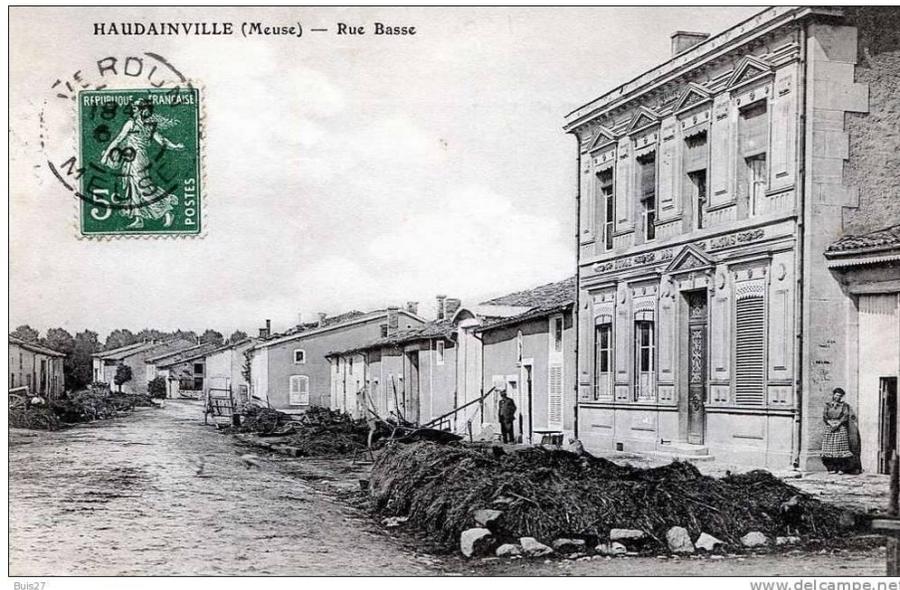
Le circuit pédestre de la Marjolaine fait l'objet d'une convention d'entretien et de balisage entre l'Office de Tourisme de Verdun et le Club des Côtes de Vigneulles. Le poteau directionnel au carrefour des 4 chemins a une nouvelle fois fait l'objet d'un acte de vandalisme (poteaux et plaques disparus).

Ce poteau avec 4 indications de direction est d'une importance capitale pour la compréhension du circuit de randonnée, soit pour une petite promenade de 6,4km ou le circuit entier de 11,6km.

Cet acte, comme tous les autres, est intolérable. Toute personne disposant d'un indice ou ayant vu quelque chose, doit aider la collectivité à mettre fin à ce genre d'acte qui nuit et coûte à tous.

EXPOSITION DU 11 NOVEMBRE 2013

A la salle polyvalente, une exposition dont le thème est « Haudainville en 1913, ses habitants, ses militaires sous les drapeaux et le contexte avant la guerre » vous sera présentée. Ce beau travail a été réalisé par M. Pierre ROUSSEL.



C'était le fils du maréchal ferrant...

Ah oui !... Il avait deux frères, si je me souviens bien...

Il était effectivement de la classe 11 et a été recruté en 1912 au 61^e Régiment d'Artillerie de Campagne.

Avant la guerre, il s'était marié à Haudainville et le couple a eu une fille et un fils...

C'est vrai que tout le village les connaissait bien !...

Et pour la vingtaine d'autres jeunes de l'époque, c'est autant de souvenirs à retrouver... Plus leur cadre de vie dans le contexte d'un village meusien avant la grande tourmente.

Originaires ou non d'Haudainville, ne manquez surtout pas cette rétrospective sur l'année 1913. Elle peut aussi vous éclairer sur la marche à suivre pour vos recherches personnelles. Les archives existent, encore faut-il savoir ce que l'on peut y trouver.

Horaires : 11h à 12h et de 13h30 à 18h à la salle polyvalente le 11 novembre 2013.

LES PETITS ANONS : RÉUNION DE RENTRÉE

Le 10 octobre dernier, à l'école, s'est tenue la réunion de rentrée de l'association « Les Petits Anons », en présence des enseignants et de quelques parents d'élèves ayant répondu à l'invitation.

C'était l'occasion de présenter le nouveau bureau et après un bref retour sur les actions de l'an passé, de prévoir, en collaboration avec les enseignants, les manifestations à venir. Il a été rappelé notamment qu'une bourse aux vêtements avaient été envisagée en mai dernier suite à la demande de plusieurs personnes, mais n'avait pu se tenir en raison du manque de parents bénévoles et que cette année la question de l'organisation de la marche courant mai est fortement remise en question pour cette même raison.

Il a été rappelé que les bénéfices des manifestations, reversés chaque année à la coopérative de l'école, servent notamment aux sorties scolaires de toutes les classes et que depuis sa création en septembre 2004, l'association a ainsi donné 26 900 € à l'école.

Le bureau est composé de :

- Yannick Le Péru, président
- Angélique Cousin, vice-président
- Marie-Line Picard, trésorière
- Virginie Lambert, secrétaire
- Céline Brochet, vice-secrétaire

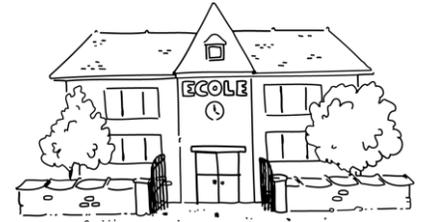
Le bureau compte bien cette année encore participer à l'animation du village et plus que jamais, vous l'aurez compris, sur la participation de bénévoles et votre présence.

COMPTE-RENDU DU 1^{ER} CONSEIL D'ÉCOLE

Le 1^{er} Conseil d'école de l'année 2013-2014 de l'école Edgar Gascon s'est tenu jeudi 17 octobre 2013 en présence de l'équipe éducative, des élus municipaux de Haudainville et Belrupt, de M. Jadot, DDEN, et des représentants de parents d'élèves élus le 11 octobre 2013 (Mmes Alliot-Watrin, Villain, Leperu, Ciré, Lambert, Boule et Chabert)

A ce jour, l'école compte 148 élèves, dont 29 élèves d'élémentaire provenant de Belrupt, répartis de la manière suivante :

- 30 élèves dans la classe de Mme Morville : 6 TPS, 12 PS et 12 MS
- 14 élèves dans la classe de Mme Florimont : 7 GS et 7 CE1
- 29 élèves de CP dans la classe de M. Rouyer, directeur d'école
- 22 élèves dans la classe de Mme Hurlain : 13 CE1 et 9 CE2
- 27 élèves dans la classe de M. Kasproicz : 10 CE2 et 17 CM1
- 26 élèves dans la classe de Mme Escalon : 5 CM1 et 21 CM2



Mme Wrigley intervient en tant qu'ATSEM dans la classe de Mme Morville. Mme Weber assure les compléments de service des classes de Mme Florimont, M. Rouyer et Mme Escalon.

Les membres du Conseil d'école ont adopté le Règlement Intérieur de l'école.

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires modifie l'aide apportée aux élèves en difficulté scolaire. L'Aide Personnalisée a été remplacée par 36 h annuelles d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC). Les APC seront donc organisées au sein de l'école par les enseignants le mardi soir de 16h30 à 17h30.

Monsieur le Maire d'Haudainville a ensuite transmis les résultats de l'enquête menée auprès des familles au sujet de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. 31 familles sur les 69 concernées ont répondu à cette enquête, ce qui représente 67 enfants.

A 74 %, les familles se sont montrées favorables aux horaires proposés lors du dernier Conseil d'école de l'année 2012/2013 à savoir :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 – 11h45 et 13h30 – 15h30

Mercredi : 9h00 – 12h00

La commission chargée de la réflexion autour de la mise en place des nouveaux rythmes se réunira le mercredi 30 octobre pour poursuivre le travail déjà engagé.

Monsieur le Maire d'Haudainville a ensuite fait le rappel des travaux effectués au cours de l'année passée : travaux d'électricité, aération des locaux et entrée de l'élémentaire. L'occasion également d'évoquer le budget consacré à l'école pour l'année 2012/2013, à savoir environ 36 000 € (21 600 € de charge, 11 100 € d'entretien, 2 800 € de travaux, 600€ d'amortissement du photocopieur).

Mme Escalon, enseignante de CM1/CM2 a indiqué que sa classe participerait cette année au concours « Petits Artistes de Mémoire » sur la proposition de M. Jadot, DDEN. Les élèves de CM seront également conviés aux cérémonies des 10 et 11 novembre :

10 novembre : Partage de la flamme au Monument à la Victoire de Verdun à 18h30

11 novembre : Cérémonie au Monument aux Morts d'Haudainville et expositions à la salle polyvalente.

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : Mr Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : M. Romain Sismondini – Melle Valérie Ciré – Mme Sandra Prot – M. Denis Waxweiler – Mme Lucette Silveti.